

Requête en adoption simple de l'enfant mineur du conjoint, partenaire ou concubin (Formulaire 15741*06)

Accéder au Formulaire – Cerfa 15741*06

- Adoption



Ville de

Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00